



**BANGE BANK
BENIN**

La banque de tous

CONDITIONS DEBITRICES ET CREDITRICES APPLICABLES PAR BANGE BANK BENIN

B – TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES, ONG, ASSOCIATIONS ET GIE A PARTIR DU 02 JANVIER 2026

INTITULE		MONTANT
I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE		
1.1 Conditions d'ouverture de compte		
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	Gratuit	
1.1.1.1 Dépôt à terme société, ONG et Associations	Cf.1.1.1.3	
1.1.1.2 Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Cf.1.1.1.3	
1.1.1.3 Compte courant		
Entreprise (SA, SARL, SAS, ETS)	• Registre de commerce • Statuts (SARL et SA) • Procès-verbal Assemblées Générales Ordinaires(SA) • Journal Officiel • Identifiant Fiscal Unique (IFU) • Facture SBEE/SONEB du siège de la société • Pièce d'identité valide pour chaque signataire • 2 Photos d'identité pour chaque signataire • Justificatif de résidence pour chaque signataire.	
ONG, ASSOCIATIONS ET GIE	• Procès-verbal autorisant l'ouverture de compte et désignant les signataires et les modalités de fonctionnement • Statuts et règlement intérieur • PV de la dernière Assemblée électorale • Liste de présence signée de tous les membres • Récapitulé de déclaration d'association (Ministère de Tutelle) • Agrément délivré par le Ministère de Tutelle pour les ONG • Pièce d'identité valide pour chaque signataire • 2 Photos d'identité pour chaque signataire • Justificatif de résidence pour chaque signataire.	
1.1.1.4 Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes		
1.1.1.4.1 ETS	Pas de minimum	
1.1.1.4.2 SARL, SAS et SA	Pas de minimum	
1.1.1.5 Autres types de comptes	Pas de minimum	
1.1.1.6 Assurance décès accidentel associé au compte courant	Non Applicable	
1.2 Conditions de Clôture de compte		
1.2.1 Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit	
1.2.2 Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit	
1.2.3 Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit	
1.2.4 Lettre de clôture juridique	Frais de recouvrement	
1.2.5 Autres types de clôture de compte	Gratuit	
II – SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE		
2.1 Gestion de compte		
2.1.1 Conditions débitrices et frais		
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	07% l'an	
2.1.1.2 Commission de plus fort découvert	0,025% / mois + TAFA	
2.1.1.3 Commission de mouvement au débit sur compte courant	Gratuit	
2.1.1.4 Commission de dépassement sur compte autorisé	1 % Min 100 000 + TAFA	
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte non autorisé	1 % Min 100 000 + TAFA	
2.1.1.6 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)		
2.1.1.6.1 ONG, Association, Projet	Gratuit	
2.1.1.6.2 Etablissement	3 000 + TAFA	
2.1.1.6.3 Société	5 000 + TAFA	
2.1.1.7 Arrêté de compte	Gratuit	
2.1.2 Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit	
2.1.3 Relevés de compte		
2.1.2.1.1 Mensuel	Gratuit	
2.1.2.2.2 A la demande (mois en cours)	1 000/ page + TAFA	
2.1.2.2.3 Autre période	1 000/ page	
2.1.4 Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit	
2.1.5 Autres types de relevés de compte		
2.1.5.1 Par mail et/ou Format AFB120		
2.1.5.1.1 Quotidien	20 000 par mois + TAFA	
2.1.5.1.2 Hebdomadaire	10 000 par mois + TAFA	
2.1.5.1.3 Mensuel	Gratuit	
2.1.5.2 Par SWIFT MT940		
2.1.5.2.1 Quotidien	10 000 par mois + TAFA	
2.1.5.2.2 Hebdomadaire	5 000 par mois + TAFA	
2.1.5.2.3 Mensuel	Gratuit	
2.1.6 Attestations bancaires		
2.1.6.1 Attestation de solde	30 000 + TAFA	
2.1.6.2 Attestation de non-engagement.	60 000 + TAFA	
2.1.6.3 Autres types d'attestations bancaires		
2.1.6.3.1 Attestation de virement bancaire	30 000 + TAFA	
2.1.6.3.2 Attestation bancaire pour VISA	50 000 + TAFA	
2.1.6.3.3 Attestation financière	50 000 + TAFA	
2.1.6.3.4 Attestation de ressources	50 000 + TAFA	
2.1.6.3.5 Confirmation de solde Auditeur	50 000 + TAFA	
2.1.6.3.6 Attestation d'engagement	100 000 + TAFA	
2.1.7 Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 ou frais fixes en vigueur	
2.1.8 Frais pour procuration	Gratuit	
2.1.9 Conditions créditrices		
2.1.9.1 Produits d'épargne	Non Applicable	
2.1.9.2 Autres dépôts		
2.1.9.3 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme		
2.1.9.3.1 Bons de caisse	Non Applicable	
2.1.9.3.2 Dépôt à terme	Min 3,85% - Max 5,65% Suivant les conditions du contrat	
2.1.9.4 Autres types de conditions créditrices	Non Applicable	
2.2 Moyens de paiement		
2.2.1 Chèques		
2.2.1.1 Délivrance de chèque	Gratuit	
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	Gratuit	
2.2.1.1.2 Chèques non barré vignette	100 par feuillet	
2.2.1.1.3 Lettre-chèques	Coût d'impression	
2.2.1.1.4 Chèques de banque sur place	Gratuit	
	Montant inférieur à 3 000 000 exclu	3 000 + TAFA
	3 000 000 < Montant <= 25 000 000	0.1% + TAFA
	Montant >= 25 000 000	25 000 + TAFA
2.2.1.1.5 Chèques de banque UEMOA	Cf. 2.2.1.1.4	
2.2.1.1.6 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Non Applicable	
2.2.1.2 Certification de chèque	Cf. 2.2.1.1.4	
2.2.1.3 Frais pour annulation de chèque de banque	500 + TAFA	
2.2.1.4 Opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	2000 HT par feuillet et 25 000HT pour plus de 12 feuilles	
2.2.1.5 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	2000 HT par feuillet et 25 000HT pour plus de 12 feuilles	
2.2.1.6 Frais de Gardiennage	3 000 HT+ TAFA / mois après 3 mois de non retrait	
2.2.1.6.1 Frais de destruction de chèque	Gratuit	
2.2.1.7 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	15 000 + TAFA	
2.2.1.8 Forfait chèque impayé-cà montant X FCFA (montant à préciser)	Cf. 2.2.1.7	
2.2.1.9 Expédition de chèque à domicile (sous pli simple)	10 000 + TAFA	
2.2.1.10 Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)		
2.2.1.10.1 Si le client réside au Bénin	15 000 + TAFA	
2.2.1.10.2 Si le client réside hors du Bénin	25 000 + TAFA	
2.2.1.11 Frais sur chèques impayés émetteur BANGE BANK	15 000 + TAFA	
2.2.1.12 Assurance perte et vol de moyens de paiement	Non Applicable	
2.2.1.13 Encaissement de chèques		
2.2.1.13.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit	
2.2.1.13.2 Encaissement de chèques hors UEMOA		
2.2.1.13.2.1 Frais dossier	5.000 + TAFA	
2.2.1.13.2.2 Commission d'encaissement	0,3% Min 15.000 + TAFA	
2.2.1.13.2.3 Commission de change autres devises que EUR	0,2% Min 15.000 + TAFA	
2.2.1.13.2.4 Frais de port	Variable en fonction du volume de chèques expédiés vers la même destination	
2.2.2 Cartes bancaires		
2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle	ETS : 8000+TAFA	
2.2.2.1.1 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)		
2.2.2.1.1.1 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Gratuit	
2.2.2.1.1.2 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500TTC/ Opération	
2.2.2.1.1.3 Consultation de solde	Gratuit	
2.2.2.1.1.4 Mini relevé	Gratuit	
2.2.2.1.1.5 Frais de gestion mensuels	Non Applicable	
2.2.2.1.1.6 Frais annuels	Coût d'acquisition	
2.2.2.1.2 Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	Non Applicable	
2.2.2.2 Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	Non applicable	
2.2.2.3 Confection de carte en urgence	Coût d'acquisition	
2.2.2.4 Frais de refection de carte (sauf defectuosité)	8 000 + TAFA	
2.2.2.5 Réédition du code confidentiel à la banque sous demande du client	2 000 TTC	
2.2.2.6 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	Gratuit	
2.2.2.7 Opposition carte		
2.2.2.7.1 Par le client : perte ou vol	2 500 + TAFA	
2.2.2.7.2 Par la banque : usage abusif (Société)	Gratuit	
2.2.2.8 Frais de non-restitution de carte en opposition/usage abusif	Gratuit	
2.2.2.9 Modification de contrat (carte, plafond,...)	Gratuit	
2.2.2.10 Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Min 10 000 + TAFA	
2.2.2.		